

LA CONF' : DE L'AUDE À BAGNOLET

LA CONF' DE L'AUDE : UN FONCTIONNEMENT DYNAMIQUE

- Un comité départemental une fois par mois avec une forte participation, entre 6 et 20 personnes
- Une présence régulière dans quasiment toutes les instances départementales où le syndicat est représenté. Plus de 30 adhérent.es parlent au nom de la Conf' dans différentes institutions : DDTM, SAFER, lycées, CESE, chambre d'agriculture, tribunaux, service de remplacement, MSA ...
- Une participation dans les commissions thématiques de la Conf' nationale. Il en existe plus de 40 : **UNE LISTE DES COMMISSIONS EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INSCRIRE.**
- Un groupe de bénévoles, paysan.nes / ami.es de la Conf' qui organise la Fête de l'agriculture paysanne, toujours prêt à accueillir de nouveaux membres.
- La mise à jour régulière d'outils de communication : site internet, page facebook, compte Twitter ...
- Un accompagnement individuel de l'animateur et paysan.nes pour apporter un soutien à celles et ceux qui en font la demande (adhérent.es ou non) : questions juridiques, problèmes de permis de construire, contrôles PAC sur le terrain ... accompagnement qui se fait souvent en lien avec d'autres structures de la Maison paysanne, principalement l'ADEAR et Solidarité paysans.
- PARTICIPATION à la Foire bio de Couiza, la Fête de l'arbre, la Fête paysanne d'automne d'Azillanet, la table ronde « L'agriculture face au changement climatique : quelle place pour l'arbre ? », manifestations organisées par des structures amies : Nature et Progrès et Chemin cueillant.

CONGRÈS DE TOURS LES 17 ET 18 AVRIL

Le Congrès :

- Tous les 2 ans
- Élit un nouveau Comité National (CN)
- 2 membres du comité départemental de l'Aude se sont présentés et ont été élus au CN : Mathieu Dauvergne, titulaire et Patrick Perles, suppléant.
- Patrick Perles a été élu à la commission paritaire.
- La motion dans le rapport d'orientation sur l'engagement de la Conf' **pour la justice climatique**, proposée par 15 Conf' départementales dont l'Aude a été adoptée.
- La motion dans le rapport moral « **garder la dynamique, mutualiser l'expérience** » signée par 16 Conf' départementales dont l'Aude a été adoptée. Cette motion a eu des conséquences immédiates : création d'un poste d'animateur de réseau, journée de mutualisation des salarié.es Conf' le 28 janvier 2020, relancer les écoles paysannes sur le territoire, la formation syndicale ...
- Le texte politique sur les **violences sexistes et sexuelles** auquel la Confédération paysanne de l'Aude a largement contribué a été également adopté. L'objectif est désormais de faire voter à l'AG d'avril 2020 un protocole qui permette de prévenir et éviter ces violences dans notre réseau, d'agir quand elles existent. Ce travail passera par des modifications statutaires et l'adoption d'un règlement intérieur.



Figure 1 : la route fut longue



Figure 2 : la commission femmes présente son travail

CRÉATION D'UN GROUPE LES AMIS DE LA CONF'

- Parce que la Confédération paysanne est le seul syndicat agricole en phase avec les attentes des consommateurs,
- Parce qu'il n'est pas rare que des citoyen.nes viennent soutenir les luttes de la Confédération paysanne,
- Parce que la Confédération paysanne de l'Aude n'est pas corporatiste et que ses luttes sont transversales et convergentes avec d'autres luttes sociales, associatives, environnementales ...
- Parce que vous voulez manger sain, local et que vous préférez que vos achats de produits alimentaires fassent vivre des paysan.nes plutôt que les actionnaires des hypermarchés et industries agro alimentaires,
- Parce que l'industrialisation agricole est destructrice et incompatible avec l'agriculture paysanne,
- Parce que nous, paysan.nes de la Conf, avons besoin de vous, consomm'acteurs, et vice versa



Pour d'innombrables raisons que nous partagerons, rejoignez les Amis de la Conf' de l'Aude.

CONF' OCCITANIE

Depuis la fusion des régions, la Conf' Occitanie a du mal à fonctionner. En septembre 2019 les deux salariés ont fait l'objet d'un licenciement économique. Une AG a été organisée le 31 janvier avec l'élection d'un nouveau bureau. La Confédération paysanne de l'Aude a deux représentants au comité régional : **Patrick Perles et Elsa Curbières**. Daniel Obled et Michel David sont suppléants.